

L'épreuve théorique moto



Conforme aux exigences minimales des examens de la conduite
Directive 2006/126/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006



40 questions en lien direct avec la conduite d'une moto dont 10 vidéos



Tous les candidats inscrits au permis de conduire des catégories A1 et A2



Autonomie de l'ETM et de l'ETG



Une banque de 500 questions dont près de 250 vidéos

L'épreuve théorique moto



Épreuve individuelle



D'une durée de 25 minutes



Réalisée auprès des organismes agréés par l'État à compter du 1^{er} mars 2020



Résultat d'obtention minimum 35/40

L'épreuve théorique moto

INFO : L'épreuve H.C obtenue avant le 1^{er} mars 2020 reste valide et permet d'accéder à l'épreuve circulation (sous réserve d'avoir une ETG, une ETM ou une dispense valide)

Les règles de gestion de l'épreuve H.C restent inchangées : validité de 3 ans et/ou pour 5 présentations en circulation

x Durant la période de transition du 1^{er} mars 2020 au 31 août 2020 inclus :

x Les candidats mis en demande avant le 1^{er} mars 2020 et non titulaires d'une ETG valide ou ne disposant pas de dispense d'ETG → passage de l'ETM

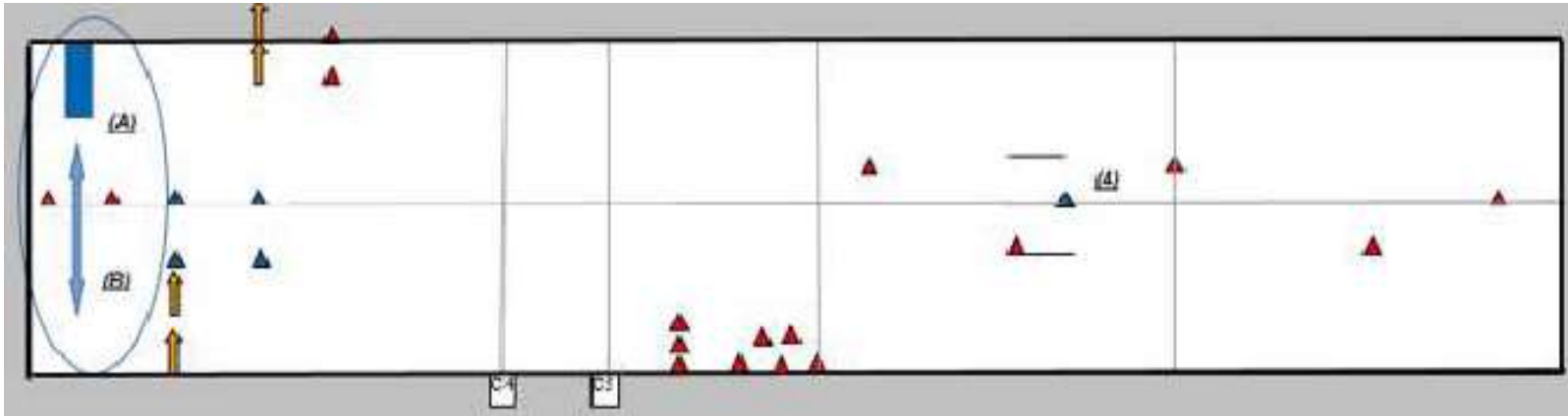
x Si l'épreuve H.C devient invalide → passage de l'ETM

x Les candidats mis en demande des catégories A1 ou A2 à partir du 1^{er} mars 2020 → passage de l'ETM

x Au 1^{er} septembre 2020 : obligation d'être titulaire de l'ETM

L'épreuve hors circulation

Manœuvre 1 : le déplacement de la moto sans l'aide du moteur



Cadre de réalisation :

Moto béquillée et positionnée au départ du test (A)

Le candidat la débéquille et la pousse en marche avant jusqu'au franchissement par la roue arrière de la porte de cônes (point de contact au sol)

Puis la recule jusqu'au franchissement par la roue avant de la porte de cônes (point de contact au sol)

- Il immobilise la moto et la béquille

Nouveautés :

Si correctement réalisé : 3 pieds autorisés

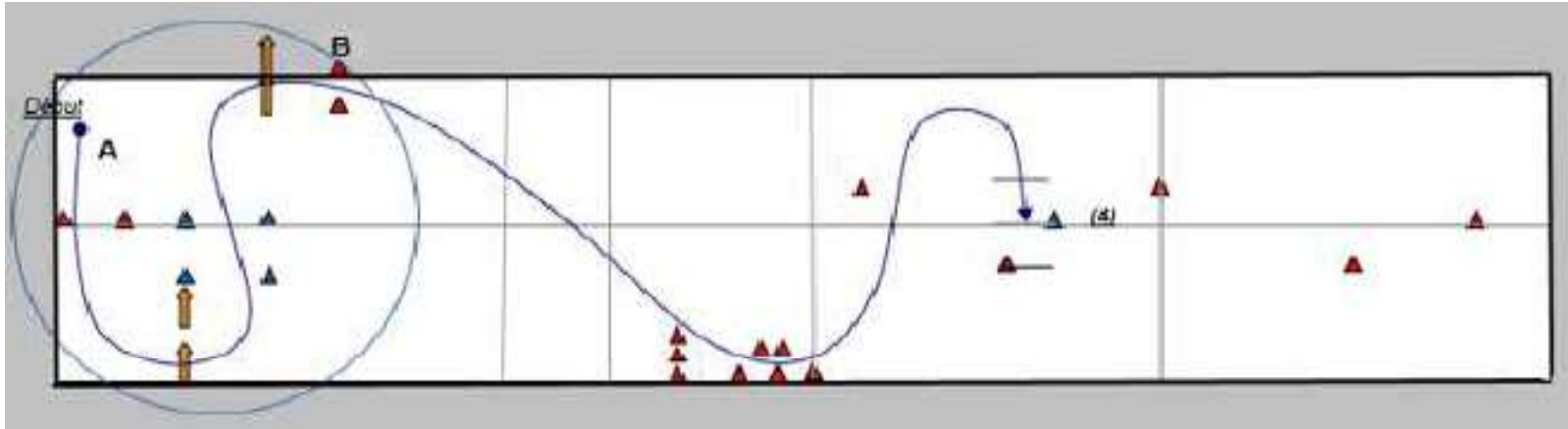
Si incorrectement : 2 pieds autorisés

Nombre de pieds autorisé après évaluation valable pour les 2 essais des manœuvres 2 à 6

L'expert annonce au candidat le nombre de pieds autorisés.

L'épreuve hors circulation

manœuvre 2 : l'allure réduite sans passager



Cadre de réalisation :

En roulant au pas, le candidat effectue le parcours de A vers B

Si embrayage manuel, le chrono est déclenché au passage de la roue arrière, point de contact au sol, entre les 2 cônes situés en zone de départ (A) et arrêté lors du passage de la roue arrière, point de contact au sol, entre les 2 cônes situés en (B).

Procédure sans chronomètre : voir guide d'évaluation

Le candidat marque un arrêt en (4) point de contact au sol de la roue avant entre la première ligne et la ligne médiane matérialisant de la zone d'arrêt.

Nouveautés :

Évaluation de la partie chronométré :

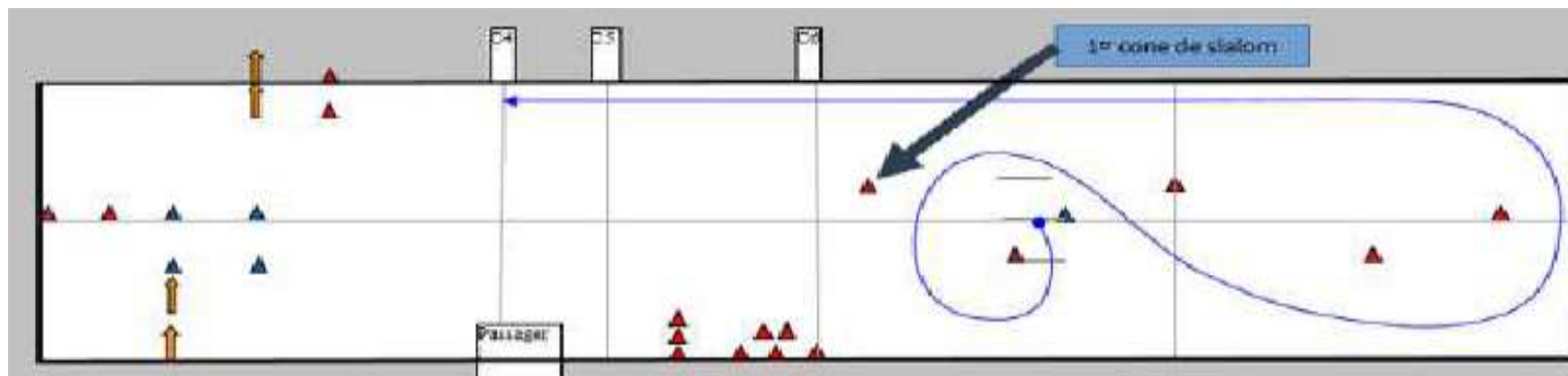
Temps ≥ 16 secondes : notation A

Temps ≥ 14 et < 16 secondes : notation B

Temps < 14 secondes : notation C

L'épreuve hors circulation

Fin manœuvre 2 et manœuvre 3 : le freinage d'urgence



Cadre de réalisation :

Après le départ au point (4) :

Le candidat effectue un demi-tour au point 4 dans la limite des lignes de rives et du 1er cône du slalom puis suit le tracé de la fiche.

Au passage à la ligne C6 il doit effectuer un freinage et immobiliser sa moto, point de contact au sol de la roue avant, au maximum :

- sur la ligne C5 sur piste sèche
- sur la ligne C4 sur piste humide

Nouveautés :

Évaluation de la qualité du freinage (uniquement sur manœuvre 3) :

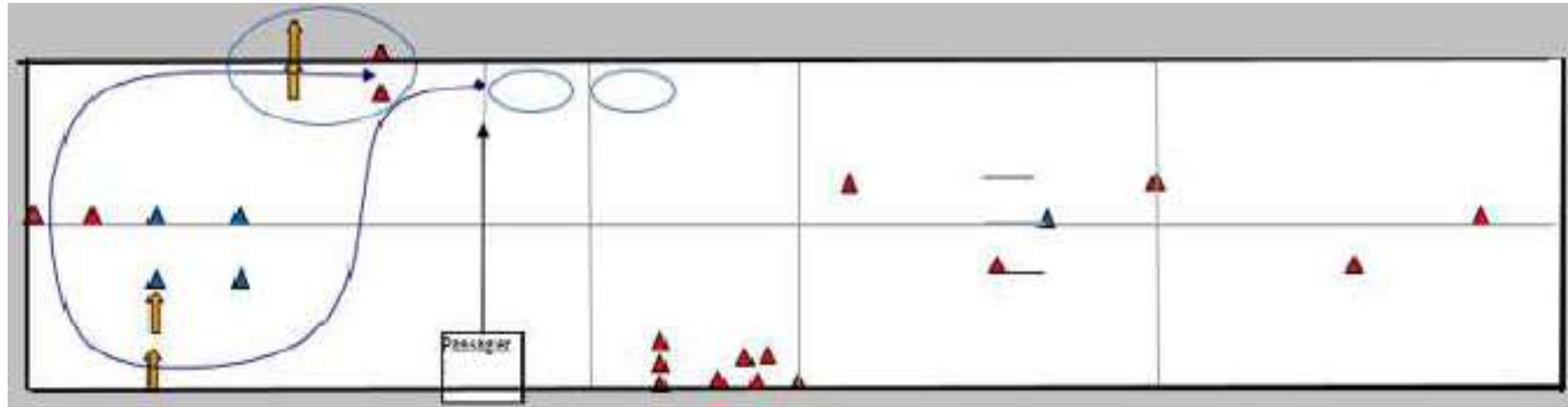
- vérifier l'absence de perte de contact de la roue arrière avec le sol et/ou
 - que le candidat adopte une position lui permettant de maintenir fermement son guidon.
- Notation B

Vitesse lue radar en C6 :

- A1 : 45 km/h**
- A2 : 50 km/h**

L'épreuve hors circulation

manœuvre 4 : allure réduite avec passager



Cadre de réalisation :

Moto immobilisée à proximité de la ligne C4 ou C5

Le passager s'installe à l'arrière de la moto

Le candidat effectue le parcours à allure réduite comme indiqué sur le schéma

Le candidat immobilise la moto dans la zone de dépose du passager comprise entre la porte de piquets (roue avant point de contact au sol) et la porte de cônes.

Nouveautés :

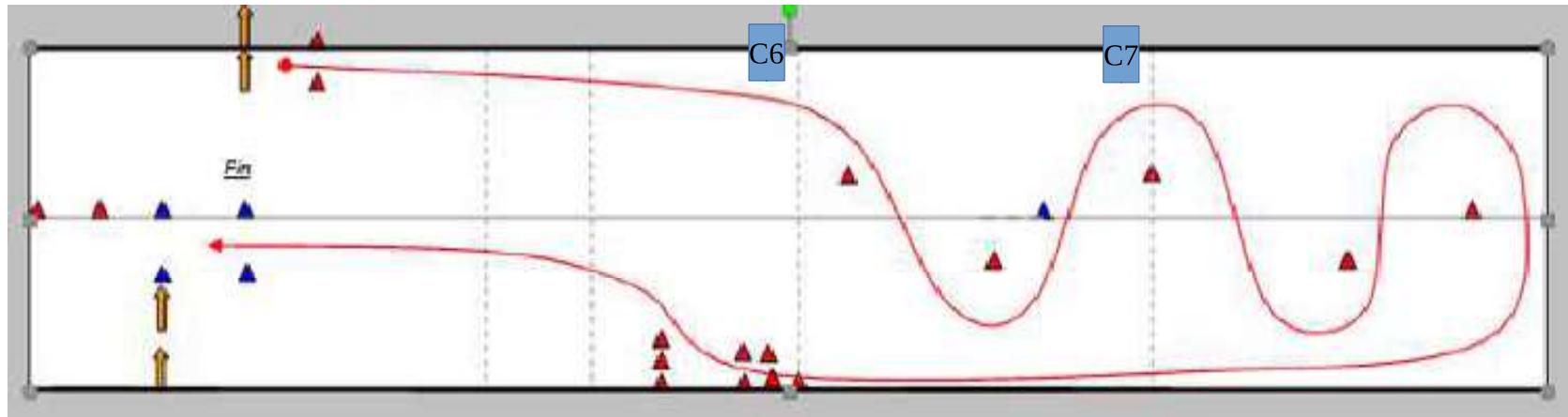
Il est strictement interdit pour le passager de communiquer avec le candidat **en dehors de la phase de montée et de descente de la machine.**

La notation C, au motif d'une action du passager, ne peut être appliquée au candidat, que dans le seul cas, où il est incontestable que l'**action du passager a permis d'éviter une notation C.**

Arrêt de précision pour la dépose du passager.

L'épreuve hors circulation

Manœuvre 5 et 6 : le slalom / l'évitement



Cadre de réalisation :

Le candidat enchaîne le slalom et l'évitement.

A la sortie de l'évitement, le candidat devra immobiliser sa moto dans la zone d'arrêt matérialisée par les 4 cônes bleus.

Nouveautés :

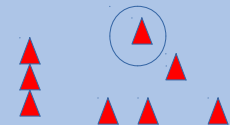
Le 3ème rapport de vitesse doit être enclenché au 1^{er} cône du slalom.

Vitesse lue radar en C7 :

A1 35 km/h

A2 40 km/h

Déplacement d'un cône d'une embase pour les scooters :



Les zones neutralisées :

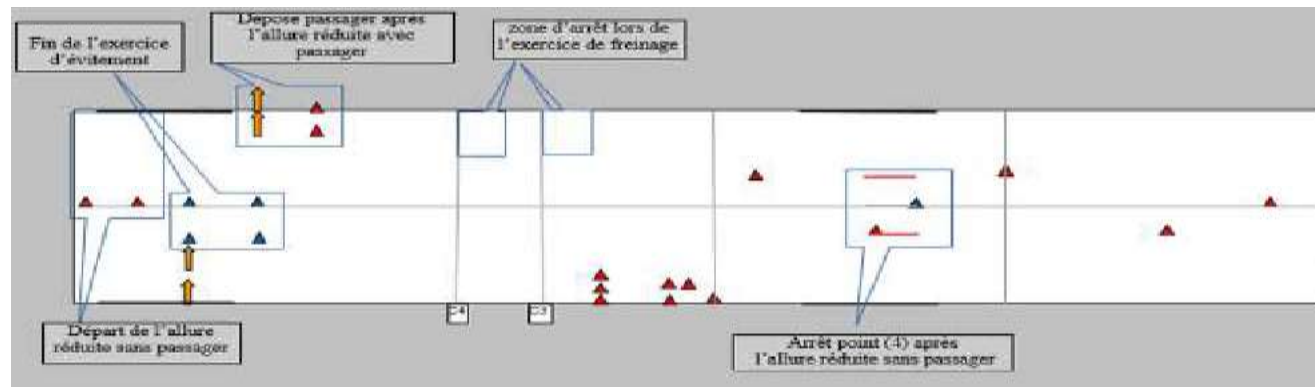
Nouveautés :

Au départ : 1 seule possibilité de se repositionner.

Précision au point 4 : un ou plusieurs pieds (pas de changement d'évaluation mais nouvelle rédaction)

Départ avec passager : fin de zone neutralisée au franchissement par roue arrière ligne C4 (piste humide), C5 (piste sèche)

Départ pour slalom et évitement : franchissement roue arrière porte cônes



Les zones neutralisées :

Zone 1 : Phase de départ de l'exercice de l'allure réduite sans passager : elle débute dès le départ de la moto en (1) et se termine au franchissement par la roue arrière (point de contact au sol) de la 1^{re} porte de cône rencontrée.

Zone 2 : Phase de départ du point 4 : elle débute dès le départ de la moto et se termine au franchissement de la dernière ligne en pointillée rencontrée (du point 4) par la roue avant (point de contact au sol). Les pieds posés au sol dans cette zone même après le franchissement de la troisième ligne par la roue avant de la moto ne seront pas pris en compte.

Zone 3 : Phase de prise en compte du passager : elle débute dès le départ de la moto et se termine au franchissement de la 1^{re} ligne rencontrée (C4 ou C5) par la roue arrière (point de contact au sol).

Zone 4 : Phase de départ à la dépose du passager : du départ, après la descente du passager, jusqu'au franchissement par la roue arrière (point de contact au sol) de la porte de cônes.

Les phases d'arrêt :

Définition : l'arrêt est entendu comme la moto arrêtée et le conducteur pied(s) posé(s) au sol. Tous les arrêts autres que les arrêts imposés sont interdits et seront considérés comme des arrêts hors zone.

Lors de ces phases d'arrêts; l'arrêt étant progressif, et non instantané, le ou les pieds posés à cette occasion ne doivent pas être considérés comme des erreurs.

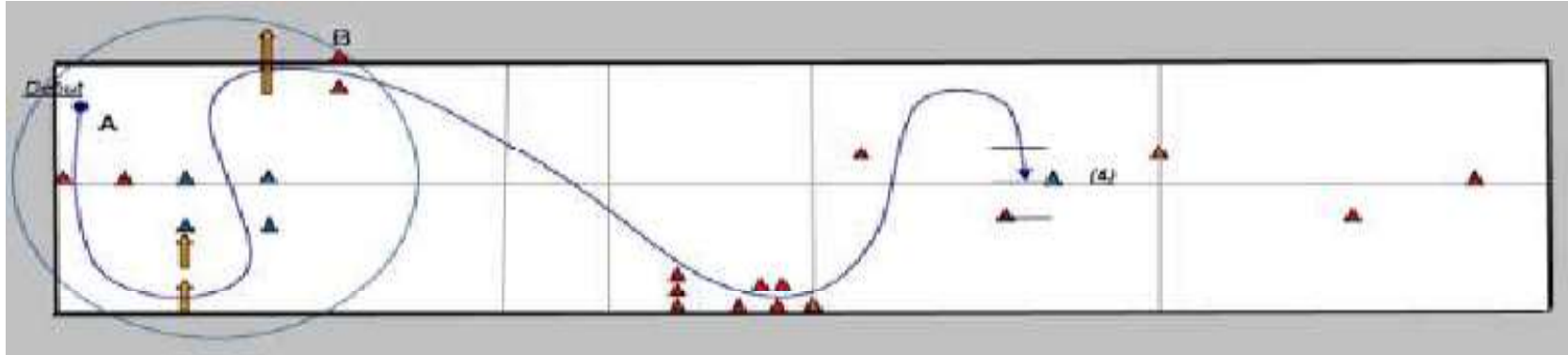
- x L'arrêt en (4) : le candidat doit marquer l'arrêt, point de contact au sol de la roue avant, entre la 1ère ligne et celle située sur l'axe médian. Les 2 lignes font partie de la zone d'arrêt**

- x L'arrêt à l'issue du freinage d'urgence**

- x L'arrêt à la dépose du passager**

- x L'arrêt à l'issue de la manœuvre d'évitement**

Le chronométrage



Le déclenchement et l'arrêt du chronomètre se font lors du passage de la roue arrière point de contact au sol entre les 2 portes de cônes de l'exercice.

Temps \geq 16 secondes : notation A

Temps \geq 14 secondes et $<$ 16 secondes : notation B

Temps $<$ 14 secondes : notation C

Les véhicules munis d'un changement de vitesses automatique (code 78) ne sont pas concernés par le chronométrage

Utilisation du radar

Récapitulatif des vitesses lues au radar :

	Freinage	Slalom	Evitement
A1	45 km/h	35 km/h	45 km/h
A2	50 km/h	40 km/h	45 km/h

L'épreuve en circulation



Épreuve individuelle avec la possibilité de partir avec plusieurs candidats



La durée totale est de 40 minutes dont 35 minutes de conduite effective



Évaluation de la trajectoire de sécurité



Résultat d'obtention réévalué à 21 points sur 27